

Ouistreham, le 17 juin 2025

Délégation à la Mer et au Littoral
Service Maritime et Littoral
Capitainerie de Caen-Ouistreham

**AVIS LOCAL
AUX NAVIGATEURS USAGERS
DU PORT DE CAEN-OUISTREHAM
N° 024/25**

OBJET : Manifestation nautique sur le canal et le Nouveau bassin.

Réf: Arrêté préfectoral N°40/2025/PRÉMAR MANCHE/AEM/NP

À l'occasion du Millénaire de la ville de Caen, la capitainerie du port de Caen-Ouistreham vous informe d'une manifestation nautique qui se déroulera sur le canal de Caen la mer et les secteurs du Nouveau bassin et du bassin Saint-Pierre **du jeudi 26 juin au dimanche 29 juin 2025** inclus.

La capitainerie vous informe des événements impactant la navigation et les accès au canal :

• **Jeudi 26 juin :**

- Arrivées de la majorité des participants, soit une trentaine de navires. Forte affluence aux SAS d'accès au canal en entrée.

- Forte affluence sur le canal avec certaines unités de grandes tailles. La plus grande prudence est demandée aux utilisateurs. Il est également demandé de garder de bonnes distances de sécurité afin de ne pas gêner les navires dans leurs évolutions et manœuvres.

• **Vendredi 27 juin :**

- Mise en place d'une œuvre artistique (pont en carton de 40 m de long) en travers du canal au niveau du pont de la Fonderie. Accès au bassin Saint-Pierre impossible jusqu'au dimanche matin.

• **Dimanche 29 juin : PARADE NAUTIQUE :**

LA NAVIGATION EST INTERDITE À LA PLAISANCE ET AUX ASSOCIATIONS À PARTIR DE 09h30 SUR LA REMONTÉE DU CANAL, ET LORS DE LA PARADE DANS LES DEUX SENS, JUSQU'À 16 h.

- Les plaisanciers au bassin St-Pierre pourront emprunter le pont de la Fonderie à son ouverture à 8h45 et descendre le canal.

- Le SAS de 11h15 est accessible aux plaisanciers souhaitant sortir du port et en entrée uniquement pour ceux se rendant au port de Ouistreham directement.
- Les SAS de 12h45 et 14h30 sont supprimés au profit de la sortie de la parade.
- Le SAS de 16h15 est accessible aux plaisanciers en entrée/sortie.
- Le SAS de 17h45 sera très majoritairement pris par le retour à quai de 7 navires.
- Ces autorisations de navigation pour la plaisance ne doivent en aucun cas interférer avec l'arrivée de la parade dont voici la séquence :

10h00 : Le premier navire quitte Caen. Le dernier passe le viaduc de Calix vers 10h45.

10h30 => 11h15 (environ) : la parade franchit le pont de Colombelles.

11h15 : ouverture du sas plaisance.

11h15 => 11h30 : Ouverture de Bénouville pour les 24 premiers navires.

11h30 : Pascual Flores, Recouvrance et Nebuleuse s'accostent au K2 pour débarquer les pax. Fermeture du pont de Bénouville derrière eux.

12h00 : Ouverture du 1^{er} sas (10 minutes plus tôt si possible).

12h10 : Pascual Flores, Recouvrance et Nebuleuse appareillent du K2.

12h15 : Deuxième ouverture du pont de Bénouville.

12h30 : Morgenster et Hydrograaf s'accostent au K2. Le reste de la parade descend à faible allure vers le sas.

12h45 : fermeture du pont de Bénouville.

12h45 : Ouverture du 2^e sas.

13h00 : Recouvrance, Renard et Mutin font demi-tour à la SONEC.

13h10 : Morgenster et Hydrograaf appareillent du K2.

13h20 : Recouvrance, Renard et Mutin s'accostent au K2 (voir le bord à quai).

13h45 : Ouverture 3^e sas.

14h00 : Recouvrance, Renard appareillent de K2.

14h30 : Ouverture 4^e sas.

15h00 : Sortie du 4^e sas (ferry accosté).

16h30 : Départ ferry

17h15 : sas retour pour les 7 navires prévus.

Fin de la parade.

IMPORTANT :

Il est à noter que seule une ouverture supplémentaire du pont de Bénouville (celle de 12h15) est ajouté aux ouvertures habituelles.

Cependant la durée d'ouverture des ponts habituellement de 20 à 30 m s'étendra de 40 à 50 m.

Aucune ouverture de pont simultanée n'est prévue.

La Capitainerie du port de Caen Ouistreham veille VHF 74 et est joignable au 02.31.36.22.00 pour toutes informations complémentaires.

**Le commandant de port adjoint
Emery POUVREAU**